



**Fédération
des cégeps**



REBICQ

Regroupement du personnel
des bibliothèques collégiales du Québec



Cadre de référence du fonctionnement d'une bibliothèque collégiale

**Outil pour le choix d'indicateurs pertinents
et la collecte de données utiles**

Février 2026



La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de formation aux entreprises, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de technologies de l'information, de recherche, de négociation et de relations du travail.

Coordination

Lucie Delhomme, conseillère aux affaires éducatives responsable du REBICQ, Fédération des cégeps

Comité de travail, recherche et rédaction

Élise Bélanger, coordonnatrice au service des ressources didactiques et documentaires, Cégep Marie-Victorin

Émilie Dupras-Langlais, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Baie-Comeau

Sophie Leduc, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Lanaudière

Ariane Legault-Venne, spécialiste en sciences de l'information, Cégep du Vieux Montréal

Isabelle Vadeboncoeur, spécialiste en sciences de l'information, Cégep de Lanaudière

Consultation

Alexandre Biot, analyste et animateur du Réseau Repstats, Fédération des cégeps

Eve Lagacé, directrice générale, Association des bibliothèques publiques du Québec

Catherine Paquin-Boivin, analyste et animatrice du Réseau Repstats, Fédération des cégeps

Révision linguistique

Catherine Paradis, conseillère aux affaires éducatives, Fédération des cégeps

Mise en page

Jessica Bouchet, adjointe aux affaires éducatives, Fédération des cégeps

Conditions d'utilisation :



Cette licence [Creative Commons CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/) vous autorise à :

- Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tout moyen et sous tout format pour toute utilisation, y compris commerciale.
- Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale.

Selon les conditions suivantes :

- ⓘ **BY (attribution)** : Vous devez créditer l'œuvre originale, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre originale. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que la Fédération des cégeps vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.
- ♻️ **SA (Partage dans les Mêmes Conditions)** : Dans le cas où vous effectuez un remix, transformez ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre originale modifiée dans les mêmes conditions, c'est-à-dire avec la même licence que celle avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

La Fédération des cégeps ne peut retirer les autorisations concédées par la licence tant que vous appliquez les termes de cette licence.

FÉDÉRATION DES CÉGEPS | REBICQ

800, boulevard de Maisonneuve Est – 15^e étage

Montréal (Québec) H2L 4L8

514 381-8631

fedecgeps.ca | rebicq.ca

Table des matières

Présentation	1
Cadre de référence : Principes, dimensions et indicateurs	4
Volet 1 : Ressources humaines	5
Volet 2 : Rôle éducatif et soutien à la recherche	8
Volet 3 : Espaces physiques et virtuels	12
Volet 4 : Collections	17
Volet 5 : Administration	21
Volet 6 : Valorisation des services et participation à la vie du campus	25
Bibliographie	28
Annexe 1 : Tableau synthèse des principes et dimensions par volet	29



Présentation

Contexte

La volonté de se doter d'un cadre de référence pour la collecte d'indicateurs de suivi du fonctionnement d'une bibliothèque collégiale est née du besoin de simplifier les processus du comité Statistiques du Regroupement du personnel des bibliothèques collégiales du Québec (REBICQ), dont les travaux sont assurés par des membres volontaires.

Avec comme objectif de sélectionner des données pertinentes à recueillir à l'échelle du réseau, le comité s'est questionné sur les intentions qui sous-tendent une collecte de données, ainsi que sur le potentiel de réutilisation de ses travaux dans les collèges. Cette réflexion a mené à la révision du mandat du comité, maintenant structuré en deux volets :

- Outiller les collèges pour qu'ils se dotent d'indicateurs de suivi pertinents concernant le fonctionnement de leur bibliothèque, notamment en ce qui a trait aux ressources allouées et aux actions effectuées ;
- Recueillir et diffuser des données comparatives pour le suivi de certains de ces indicateurs (REBICQ, 2023).

Le présent document s'inscrit dans le premier volet du mandat du comité. Il se veut donc un outil à l'intention des équipes des bibliothèques collégiales, qui sont invitées à se l'approprier et à l'adapter à leur contexte.

Ce cadre de référence est également utilisé par le comité Statistiques pour choisir les indicateurs présentés dans les rapports annuels diffusés aux membres du REBICQ.

Références et remerciements

Afin de produire ce document, le comité Statistiques s'est largement appuyé sur les *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec* (ABPQ, 2019) et sur les *Standards for Libraries in Higher Education* (ACRL, 2018), qu'il a adaptés à la réalité du milieu collégial québécois. Les membres du comité remercient ici les personnes et les organismes ayant œuvré à la rédaction et à la publication de ces deux documents. L'adaptation a notamment tenu compte de la vision et des valeurs définies collectivement par les membres de la communauté de pratique du REBICQ entre 2018 et 2020 (REBICQ, 2020).

Objectifs et limites du document

Le présent cadre de référence vise à orienter les équipes des bibliothèques collégiales dans le choix d'indicateurs de suivi pertinents concernant le fonctionnement de leur bibliothèque, notamment en ce qui a trait aux ressources allouées et aux actions effectuées. Il vise aussi à guider le personnel professionnel et technique des bibliothèques dans la collecte de données utiles à l'élaboration d'un tableau de bord.

Pour permettre au personnel des bibliothèques de situer leur service par rapport aux autres établissements collégiaux, le comité Statistiques du REBICQ recueille des données auprès de ses bibliothèques adhérentes, qui sont ensuite diffusées aux membres sous forme de rapports annuels. Cependant, le comité n'a pas déterminé de cibles pour les indicateurs proposés. En effet, la diversité des milieux collégiaux ne permet pas de définir un standard pour l'ensemble des établissements. Chaque équipe de bibliothèque est invitée à choisir les indicateurs les plus pertinents pour son collège et à suivre leur évolution dans le temps. **Lorsque des références externes pouvant servir à déterminer des cibles ont été identifiées, elles sont indiquées en note de bas de page. Les liens permettant de consulter ces références figurent dans la bibliographie.**

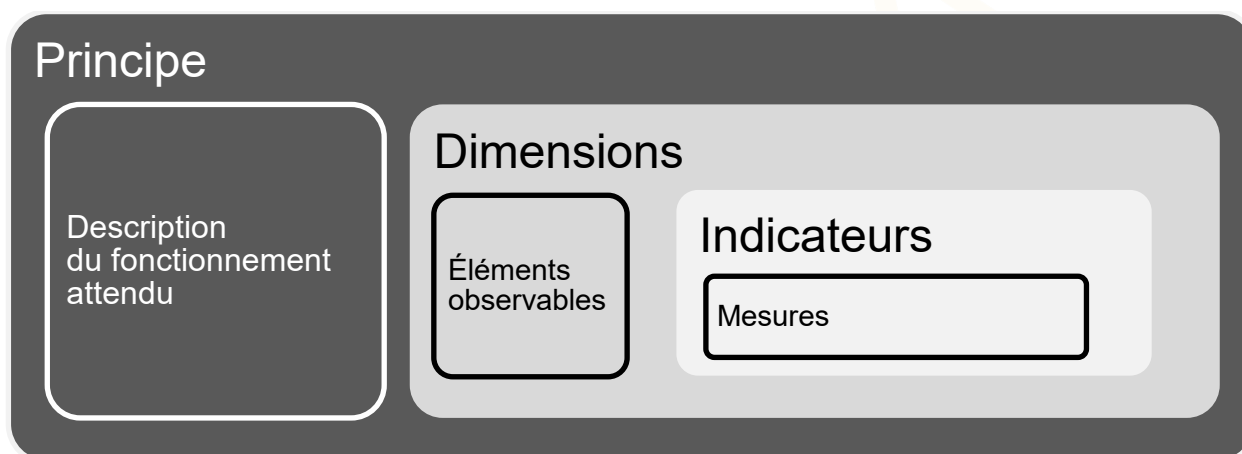
Les indicateurs suggérés dans le présent document peuvent contribuer à un processus d'évaluation, mais ne sont pas suffisants pour mesurer les retombées des services de la bibliothèque. Une évaluation de service est un processus qui exige de recueillir des données et des observations afin de mesurer l'impact réel d'un service par rapport à son fonctionnement attendu. L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (CARL-ABRC) propose des exemples de modèles logiques du fonctionnement attendu de certains services de bibliothèques qui peuvent être utilisés lors d'un processus d'évaluation (CARL/ABRC, 2024). Habituellement, l'évaluation inclut la consultation des utilisateurs et utilisatrices des services. L'Association of College & Research Libraries (ACRL), une division de l'American Library Association (ALA), propose quant à elle un programme intitulé *Project Outcome* qui fournit des ressources et des outils pour créer des enquêtes auprès des usagers et usagères, et pour analyser des données d'impact des bibliothèques d'enseignement supérieur (ACRL, 2024). Le programme est uniquement en anglais.

Structure du cadre de référence

Le présent cadre de référence est divisé en six volets thématiques, dans le but de couvrir l'ensemble du fonctionnement des bibliothèques collégiales :

1. Ressources humaines
2. Rôle éducatif et soutien à la recherche
3. Espaces physiques et virtuels
4. Collections
5. Administration
6. Valorisation des services et participation à la vie du campus

Chaque volet comprend un principe général, qui se décline en dimensions pour lesquelles un ou des indicateurs sont proposés. Le **principe général** décrit le fonctionnement attendu, les **dimensions** correspondent à ce que l'on peut observer du fonctionnement de la bibliothèque, et les **indicateurs** sont une façon de mesurer les dimensions. Les données à recueillir pour construire chaque indicateur proposé sont également indiquées.



STRUCTURE DES VOLETS

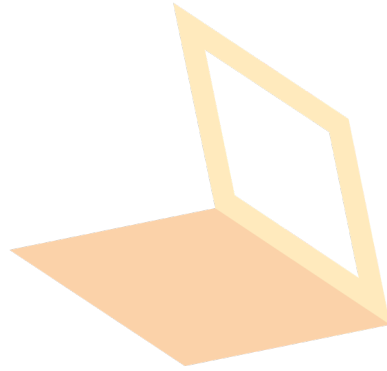
Comment utiliser ce document

Les volets, les principes et les dimensions sont conçus pour couvrir l'ensemble du fonctionnement d'une bibliothèque collégiale. **Il s'agit d'un cadre théorique, qui peut être adapté à chaque contexte au besoin.** L'adaptation au contexte devrait néanmoins être faite en respectant la structure des volets proposée, afin de préserver la logique et la cohérence du cadre.

Pour chaque dimension d'un principe, un tableau permet de mettre en relation des indicateurs suggérés et les données à recueillir pour construire chaque indicateur. **Les indicateurs fournis sont des suggestions.** Ils ont été choisis pour leur capacité à servir de mesure à la dimension à laquelle ils sont rattachés. D'autres indicateurs peuvent être imaginés. Avant de créer un nouvel indicateur, les questions à se poser sont les suivantes : que souhaite-t-on mesurer ? Et comment pourrait-on mesurer cela ?

Selon leurs intentions et leurs responsabilités, les personnes impliquées dans le fonctionnement d'une bibliothèque collégiale pourront utiliser ce document de plusieurs façons, par exemple :

- Les gestionnaires et le personnel œuvrant au fonctionnement quotidien de la bibliothèque peuvent identifier ensemble les dimensions qui nécessitent un suivi en continu et **sélectionner des indicateurs à intégrer à un tableau de bord.**
- Les personnes qui ont accès au système de gestion de la bibliothèque et aux autres outils de suivi de ses activités peuvent se référer aux tableaux qui détaillent les données de chaque indicateur pour **savoir quelles données recueillir et compiler.**
- Lors d'un processus d'évaluation d'un aspect particulier du fonctionnement de la bibliothèque, il est possible de se référer au volet ou à la dimension correspondante du cadre, afin de **prendre conscience des données déjà disponibles à l'interne et pouvant être utilisées.** Néanmoins, comme mentionné dans la section sur les objectifs et les limites du document, les indicateurs suggérés ici ne permettent pas de mesurer les retombées des services de la bibliothèque. Pour être complète, une évaluation devrait trouver une façon de mesurer celles-ci.
- Enfin, les tableaux synthèses fournis en annexe permettent d'**obtenir une vue générale du fonctionnement attendu d'une bibliothèque collégiale.**



**Cadre de référence :
Principes, dimensions
et indicateurs**



Volet 1 : Ressources humaines

Le premier volet du cadre de référence porte sur les personnes qui assurent le fonctionnement quotidien de la bibliothèque. En effet, c'est avant tout grâce au travail de curation et de médiation de l'information effectué par le personnel que la bibliothèque se distingue d'un simple entrepôt de livres ou des autres services du campus, qui répondent chacun à des besoins distincts de la population étudiante.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne ses ressources humaines ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU I — PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 1 : RESSOURCES HUMAINES

Principe	Dimensions
1. La bibliothèque dispose d'un personnel qualifié, diversifié et en nombre suffisant pour offrir un service de qualité.	<ul style="list-style-type: none">1.1 Le personnel de la bibliothèque possède une formation et une expertise adaptées à ses fonctions et aux exigences de l'organisation.1.2 Le personnel de la bibliothèque est en nombre suffisant pour répondre aux exigences pédagogiques et de recherche des enseignant(e)s et des étudiant(e)s.1.3 Le personnel de la bibliothèque se forme en continu pour maintenir à jour ses connaissances et compétences en fonction de l'évolution du milieu.1.4 Le personnel de la bibliothèque contribue au développement des connaissances et au partage d'expertise de la profession.1.5 Le personnel de la bibliothèque est suffisamment stable.

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 1.1 : Le personnel de la bibliothèque possède une formation et une expertise adaptées à ses fonctions et aux exigences de l'organisation.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Présence de spécialistes en sciences de l'information et de techniciens et techniciennes en documentation dans l'équipe	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de postes de spécialistes en sciences de l'information au service de la bibliothèque• Nombre de postes de techniciens et techniciennes en documentation au service de la bibliothèque

Dimension 1.2 : Le personnel de la bibliothèque est en nombre suffisant pour répondre aux exigences pédagogiques et de recherche des enseignants et enseignantes, et des étudiantes et étudiants.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Nombre d'étudiant(e)s par employé(e)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre total d'employé(e)s à la bibliothèque• Effectif étudiant¹
Nombre d'enseignant(e)s par employé(e)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre total d'employé(e)s à la bibliothèque• Nombre d'enseignant(e)s

¹ L'effectif étudiant couramment utilisé pour la construction d'indicateurs est le nombre d'étudiantes et étudiants de la formation régulière inscrits à temps complet à la session d'automne de chaque année. Dans certains cas, il peut être pertinent de prendre en compte les étudiantes et étudiants de la formation continue ou celles et ceux à temps partiel.

Dimension 1.3 : Le personnel de la bibliothèque se forme en continu pour maintenir à jour ses connaissances et compétences en fonction de l'évolution du milieu.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Formations suivies par le personnel de la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> Liste des formations suivies par personne et par année
Proportion d'employé(e)s ayant suivi au moins une formation dans l'année	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total d'employé(e)s à la bibliothèque Nombre d'employé(e)s ayant suivi une formation en lien avec ses fonctions

Dimension 1.4 : Le personnel de la bibliothèque contribue au développement des connaissances et au partage d'expertise de la profession.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Participation aux activités du REBICQ	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes de l'équipe membres du REBICQ Nature de l'implication dans les activités du REBICQ pour chaque personne inscrite
Implication dans les associations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes de l'équipe inscrites dans une association professionnelle en lien avec sa fonction Nature de l'implication pour chaque personne inscrite
Participation active à des événements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de présentations dans des congrès ou colloques par des membres de l'équipe chaque année
Accueil de stagiaires en sciences de l'information ou en techniques de la documentation	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de stagiaires accueilli(e)s chaque année

Dimension 1.5 : Le personnel de la bibliothèque est suffisamment stable.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Taux de roulement du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux employés et de nouvelles employées Nombre de départ d'employé(e)s Nombre total d'employé(e)s

Volet 2 : Rôle éducatif et soutien à la recherche

Le deuxième volet du cadre de référence porte sur ce qui constitue la mission d'un service de bibliothèque, inscrite dans celle de son collègue. Comme l'ensemble des services d'un collège, la bibliothèque a pour but de soutenir la réussite éducative des étudiants et étudiantes. Elle le fait en permettant à l'ensemble de la communauté collégiale de trouver, de choisir et de réutiliser de l'information fiable et de qualité pour développer ses connaissances et soutenir ses travaux.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne son rôle éducatif et le soutien à la recherche ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU II – PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 2 : RÔLE ÉDUCATIF ET SOUTIEN À LA RECHERCHE

Principe	Dimensions
2. La bibliothèque joue un rôle clé dans le développement des compétences informationnelles de la population étudiante. L'expertise de son personnel en recherche et en utilisation de l'information est mise au service de l'ensemble de la communauté collégiale.	<ul style="list-style-type: none">2.1. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les équipes pédagogiques pour développer des collections et des services en adéquation avec les besoins des programmes d'études.2.2. Le personnel de la bibliothèque développe et anime, à l'intention de la population étudiante, des formations sur les compétences informationnelles.2.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec le personnel enseignant pour intégrer le développement des compétences informationnelles dans les cours et les travaux.2.4. Le personnel de la bibliothèque développe et rend accessible des outils qui permettent à la communauté collégiale de s'appropriier les compétences informationnelles de façon autonome.2.5. La bibliothèque offre un service de référence à l'ensemble de la communauté collégiale par différents moyens de communication.2.6. Le personnel spécialisé en sciences de l'information offre des services dédiés au personnel enseignant et aux équipes de recherche.

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 2.1 : Le personnel de la bibliothèque collabore avec les équipes pédagogiques pour développer des collections et des services en adéquation avec les besoins des programmes d'études.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Fréquence des communications avec les équipes pédagogiques (ex. : les départements, les programmes d'études, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de rencontres par session• Nombre de communications écrites avec chaque département par session
Nature des communications avec les équipes pédagogiques (ex. : les départements, les programmes d'études, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Liste des différents moyens de communication utilisés• Liste des sujets abordés avec les départements

Dimension 2.2 : Le personnel de la bibliothèque développe et anime, à l'intention de la population étudiante, des formations sur les compétences informationnelles.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Proportion des étudiant(e)s formé(e)s	<ul style="list-style-type: none">• Liste des formations offertes• Nombre d'étudiant(e)s dans chaque formation• Effectif étudiant
Appréciation des formations	<ul style="list-style-type: none">• Résultats d'un questionnaire d'évaluation auprès des étudiant(e)s formé(e)s

Dimension 2.3 : Le personnel de la bibliothèque collabore avec le personnel enseignant pour intégrer le développement des compétences informationnelles dans les cours et les travaux.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Programmes d'études dans lesquels les formations ont lieu	<ul style="list-style-type: none"> Liste des programmes d'études où le personnel de la bibliothèque intervient chaque année Nombre total de programmes d'études donnés dans l'établissement
Collaboration entre la bibliothèque et les équipes-programme pour identifier des cours où les interventions du personnel de la bibliothèque sont pertinentes	<ul style="list-style-type: none"> Liste des équipes-programme rencontrées par le personnel de la bibliothèque Liste des cours où les interventions de la bibliothèque sont pertinentes
Collaboration avec l'enseignant(e) pour définir les objectifs pédagogiques et les activités de chaque intervention	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non

Dimension 2.4 : Le personnel de la bibliothèque développe et rend accessible des outils qui permettent à la communauté collégiale de s'approprier les compétences informationnelles de façon autonome.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Existence de tutoriels, documentation, capsules, guides, etc., à jour	<ul style="list-style-type: none"> Liste des ressources produites par le personnel de la bibliothèque Date de la dernière mise à jour de chaque ressource

Dimension 2.5 : La bibliothèque offre un service de référence à l'ensemble de la communauté collégiale par différents moyens de communication.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Existence d'un service de référence en présence	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Existence d'un service de référence à distance	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Activité du service de référence, tous canaux confondus	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'heures d'ouverture du service de référence• Nombre de demandes reçues et traitées par type d'utilisateur (population étudiante, personnel enseignant, équipes de recherche)

Dimension 2.6 : Le personnel spécialisé en sciences de l'information offre des services dédiés au personnel enseignant et aux équipes de recherche.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Utilisation de services spécifiques (ex. : veille, GDR, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Liste des services offerts• Nombre de demandes reçues

Volet 3 : Espaces physiques et virtuels

Le troisième volet du cadre de référence porte sur les points d'accès aux services offerts par la bibliothèque que sont ses espaces physiques² et virtuels. Pour pouvoir assurer sa mission, la bibliothèque a besoin d'exister autant sur le campus qu'en ligne. Ces espaces sont les premiers lieux où s'opère le travail de médiation de l'information effectué par le personnel de la bibliothèque.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne ses espaces physiques et virtuels ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU III – PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 3 : ESPACES PHYSIQUES ET VIRTUELS

Principe	Dimensions
3. La bibliothèque est un lieu chaleureux et accessible à tous les membres de la communauté collégiale, sans aucune distinction. Ses espaces physiques et virtuels invitent à la découverte, à l'apprentissage et à la création de nouvelles connaissances.	<ul style="list-style-type: none">3.1. Les locaux de la bibliothèque comprennent des espaces de travail variés. Leur capacité d'accueil est adaptée à la taille de la communauté collégiale.3.2. L'aménagement de l'espace physique permet de rendre disponibles et de mettre en valeur les collections de la bibliothèque.3.3. Les locaux de la bibliothèque disposent d'une signalisation claire qui permet aux usagers et usagères de se repérer de façon autonome.3.4. L'équipement et le mobilier sont modernes et adéquats. Les locaux de la bibliothèque sont sécuritaires et bien entretenus.3.5. La bibliothèque dispose d'un espace virtuel qui regroupe toutes ses ressources et elle en facilite l'accès à partir des points d'accès préférés des usagers et usagères.3.6. La bibliothèque dispose de l'infrastructure informatique nécessaire pour fournir un environnement virtuel d'étude et de recherche fiable et robuste.3.7. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution.3.8. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des besoins propres aux personnes en situation de handicap.

² Deux sources permettant d'obtenir des recommandations pour l'aménagement des espaces physiques des bibliothèques méritent d'être mentionnées ici. Tout d'abord, le chapitre 10 des *Lignes directrices des bibliothèques publiques*, « Ressources immobilières et matérielles », offre des recommandations détaillées sur l'aménagement intérieur d'une bibliothèque (ABPQ, 2019). Ensuite, le ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié un guide de construction pour les bibliothèques universitaires qui contient des indications pour le dimensionnement des services et la qualité des espaces (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France), 2012).

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 3.1 : Les locaux de la bibliothèque comprennent des espaces de travail variés. Leur capacité d'accueil est adaptée à la taille de la communauté collégiale.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Superficie totale rapportée au nombre d'étudiant(e)s	<ul style="list-style-type: none">• Superficie totale de la bibliothèque• Effectif étudiant
Horaires d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'heures d'ouverture par semaine• Nombre d'heures d'ouverture par semaine en dehors des horaires de cours
Variété des espaces de lecture et de travail proposés	<ul style="list-style-type: none">• Liste des différents types d'espaces disponibles
Affichage clair des consignes d'utilisation de chaque espace	<ul style="list-style-type: none">• Oui/non
Nombre d'étudiant(e)s par place assise	<ul style="list-style-type: none">• Effectif étudiant• Nombre total de places assises, tous types confondus
Nombre d'étudiant(e)s par place assise dans des zones silencieuses propices au travail individuel	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de places assises en zone silencieuse• Effectif étudiant
Nombre d'étudiant(e)s par salle de travail en équipe	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de salles de travail en équipe• Effectif étudiant

Dimension 3.2 : L'aménagement de l'espace physique permet de rendre disponibles et de mettre en valeur les collections de la bibliothèque.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Taux d'utilisation des rayonnages ³	<ul style="list-style-type: none"> Longueur occupée Longueur totale disponible
Part de l'espace des collections consacré à la mise en valeur	<ul style="list-style-type: none"> Superficie des différents espaces consacrés à la mise en valeur Superficie totale de la bibliothèque

Dimension 3.3 : Les locaux de la bibliothèque disposent d'une signalisation claire qui permet aux usagers et usagères de se repérer de façon autonome.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Plan de la bibliothèque affiché à l'entrée	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non
Signalisation cohérente pour rejoindre les différents espaces	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non
Signalisation hiérarchisée et cohérente des collections (sections, rangées, étagères, documents)	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non

Dimension 3.4 : L'équipement et le mobilier sont modernes et adéquats. Les locaux de la bibliothèque sont sécuritaires et bien entretenus.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Proportion de places assises ayant accès à une prise électrique	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de places assises disposant d'une prise à moins d'un mètre Nombre total de places assises
Nombre d'étudiant(e)s par postes informatiques (fixes ou portables) disponibles sur place	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total de postes informatiques Effectif étudiant
État du mobilier et des équipements	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de meubles endommagés Nombre d'équipements hors service

³ Les bonnes pratiques en bibliothéconomie recommandent de laisser 25 % des rayonnages libres.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Éclairage présent et fonctionnel dans l'ensemble des locaux (Absence de zones non éclairées)	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non
Mise en place d'une routine de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites par jour des différents espaces de la bibliothèque par un(e) membre du personnel

Dimension 3.5 : La bibliothèque dispose d'un espace virtuel qui regroupe toutes ses ressources et elle en facilite l'accès à partir des points d'accès préférés des usagers et usagères.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Existence d'un espace virtuel géré par le personnel de la bibliothèque pour publier des ressources et explorer les collections (guides, tutoriels, catalogue, outil de découverte)	<ul style="list-style-type: none"> Oui/non
Présence de la bibliothèque sur les interfaces les plus utilisées par les usagers et usagères (ex. : site Web institutionnel, intranet, Omnivoix, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> Liste des interfaces où un lien vers le ou les espaces virtuels de la bibliothèque est présent
Utilisation d'un outil de découverte pour permettre la consultation des différentes ressources de la bibliothèque à partir d'un seul point	<ul style="list-style-type: none"> Oui/Non

Dimension 3.6 : La bibliothèque dispose de l'infrastructure informatique nécessaire pour fournir un environnement virtuel d'étude et de recherche fiable et robuste.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Utilisations de logiciels fiables et à jour	<ul style="list-style-type: none"> Liste des logiciels
Utilisation d'un proxy pour l'accès à distance des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Oui/Non
Espace de stockage numérique suffisant et sécuritaire pour l'hébergement de ressources numériques locales	<ul style="list-style-type: none"> Oui/Non

Dimension 3.7 : L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Âge de l'aménagement actuel	<ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier réaménagement de l'espace physique
Fréquentations	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entrées dans la bibliothèque par jour, semaine, mois ou session • Nombre de visites des différentes sections de l'espace virtuel • Nombre de visites de l'espace virtuel de la bibliothèque par point d'accès (site Web institutionnel, intranet, Omnivox, etc.)
Taux d'occupation des espaces à certains moments de la session ou de la semaine (exprimé en pourcentage)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places assises occupées • Nombre de places assises totales
Consultation des usagers et usagères lors des réaménagements	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/non
Maintien à jour des espaces virtuels de la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> • Date de la dernière révision du site Web de la bibliothèque
Consultation des usagers et usagères lors de la mise à jour du site Web	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/non

Dimension 3.8 : L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des besoins propres aux personnes en situation de handicap.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Conception des espaces physiques selon les principes de conception universelle	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non
Conformité des espaces virtuels aux standards des <i>Règles pour l'accessibilité des contenus Web</i> ⁴	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non

⁴ Le World Wide Web Consortium (W3C) a défini treize [règles pour l'accessibilité des contenus Web](#) organisées en quatre principes : perceptible, utilisable, compréhensible et robuste (W3C WAI, 2024).

Volet 4 : Collections

Le quatrième volet porte sur les collections de la bibliothèque, tant physiques que numériques. Une part considérable des ressources informationnelles nécessaires à la communauté collégiale, que ce soit pour développer ses connaissances ou pour soutenir ses travaux, est payante ou difficile à repérer. La sélection et le référencement de ces ressources sont au cœur du travail de curation de l'information effectué par le personnel de la bibliothèque.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne ses collections ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU IV – PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 4 : COLLECTIONS

Principe	Dimensions
4. La bibliothèque offre un accès à des collections soigneusement sélectionnées qui répondent pleinement aux besoins de la mission éducative du collège. Elle permet la découverte et l'exploration des connaissances sous toutes leurs formes, grâce à une intégration efficace de la technologie et à une organisation méthodique des ressources documentaires.	<ul style="list-style-type: none">4.1. Le personnel de la bibliothèque développe des collections fiables et à jour, alignées sur les programmes d'études, les activités et les priorités de l'établissement.4.2. Le personnel de la bibliothèque développe des collections en tenant compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution.4.3. Les collections de la bibliothèque comprennent des ressources dans divers formats, tant numériques que physiques, en nombre suffisant.4.4. Le personnel de la bibliothèque s'appuie sur les autres services accessibles aux membres de la communauté collégiale pour élargir l'offre de ses collections, y compris sur le prêt entre bibliothèques (PEB).4.5. La bibliothèque est équipée d'une infrastructure adéquate pour rassembler, classifier, rendre accessibles, diffuser et conserver les collections utiles à la communauté collégiale.

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 4.1 : Le personnel de la bibliothèque développe des collections fiables et à jour, alignées sur les programmes d'études, les activités et les priorités de l'établissement.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Politique de développement des collections formalisée	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Critères et procédure d'élagage formalisés	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Élagage régulier	<ul style="list-style-type: none">• Date du dernier élagage
Couverture des différents sujets	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de documents physiques dans chaque discipline (par cotes ou par programmes d'études)• Liste des sujets couverts par les ressources numériques• Liste des programmes d'études
Consultation des équipes pédagogiques sur les collections, notamment les ressources numériques	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Taux de rafraîchissement des collections (pourcentage de la collection renouvelée chaque année)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de documents acquis chaque année• Nombre de documents présents dans la collection
Récence de la collection	<ul style="list-style-type: none">• Proportion de documents imprimés publiés au cours des cinq dernières années.

Dimension 4.2 : Le personnel de la bibliothèque développe des collections en tenant compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Statistiques d'utilisation des collections numériques par étudiant(e) ⁵	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites des ressources numériques • Effectif étudiant
Statistiques d'utilisation des collections physiques par étudiant(e)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prêts de documents physiques • Nombre de consultations de documents physiques sur place • Effectif étudiant
Existence d'un processus de suggestions d'achat par les usagers et usagères	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non
Statistiques de prêts et renouvellements des ressources physiques rapportées aux sujets ou disciplines les plus empruntées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prêts des ressources physiques dans chaque discipline (cote ou programme d'études) • Nombre de renouvellements des ressources physiques
Sujets en demande au service de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des sujets demandés • Nombre de demandes par sujet

Dimension 4.3 : Les collections de la bibliothèque comprennent des ressources dans divers formats, tant numériques que physiques, en nombre suffisant.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Répartition des budgets d'acquisition en fonction du support physique ou numérique	<ul style="list-style-type: none"> • Montant des dépenses pour l'acquisition de documents physiques • Montant des dépenses pour l'acquisition de documents numériques et l'abonnement à des ressources en ligne
Nombre de titres par type de document	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de titres de monographies imprimées • Nombre de titres de monographies numériques • Nombre de titres de périodiques imprimés

⁵ Les statistiques d'utilisation des collections peuvent aussi être calculées en fonction des différentes catégories d'utilisateurs et utilisatrices.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de titres de périodiques numériques • Nombre de DVD • Nombre de titres numériques pour des documents audiovisuels
Nombre d'exemplaires de la collection physique par étudiant(e) ⁶	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'exemplaires • Effectif étudiant

Dimension 4.4 : Le personnel de la bibliothèque s'appuie sur les autres services accessibles aux membres de la communauté collégiale pour élargir l'offre de ses collections, y compris sur le prêt entre bibliothèques (PEB).

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Participation au PEB gratuit entre bibliothèques collégiales	<ul style="list-style-type: none"> • Nombres de demandes adressées à un autre collège • Nombres de demandes reçues d'un autre collège et satisfaites
Mention des autres bibliothèques ou centres de documentation accessibles à la communauté (BAnQ numérique, bibliothèque municipale, etc.) dans la politique de développement des collections	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non
Liens vers les catalogues d'autres bibliothèques sur le site Web	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non

Dimension 4.5 : La bibliothèque est équipée d'une infrastructure adéquate pour rassembler, classer, rendre accessibles, diffuser et conserver les collections utiles à la communauté collégiale.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Utilisation d'un système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) fiable et à jour	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non

Voir aussi les indicateurs suggérés en 3.2, 3.5 et 3.6.

⁶ La taille des collections peut aussi être rapportée aux autres catégories d'utilisateurs et utilisatrices, par exemple, au nombre d'enseignants et enseignantes.

Volet 5 : Administration

Le cinquième volet du cadre de référence porte sur les moyens dont le collège se dote pour assurer le fonctionnement de son service de bibliothèque. Cela comprend les outils et les pratiques de gestion, ainsi que le budget alloué au service. Il s'agit du cadre dans lequel l'ensemble des activités de la bibliothèque s'inscrit.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne les pratiques de gestion ainsi que le budget alloué au service ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU V – PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 5 : ADMINISTRATION

Principe	Dimensions
5. Le personnel gère de façon efficace, efficiente et innovante les ressources et les services afin de remplir la mission de la bibliothèque. Il dispose de ressources financières suffisantes pour développer, maintenir et améliorer les services offerts à la communauté collégiale.	<p>5.1. La mission et les objectifs de la bibliothèque sont en cohérence avec ceux de l'établissement. Ses plans d'action contribuent à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan de réussite éducative du collège.</p> <p>5.2. Le personnel de la bibliothèque est impliqué dans le processus décisionnel de gestion du service, et il dispose de la latitude nécessaire pour mettre à profit ses connaissances et ses compétences.</p> <p>5.3. Le financement alloué à la bibliothèque est suffisant pour offrir des ressources et des services répondant aux besoins de la communauté collégiale.</p> <p>5.4. La bibliothèque collabore avec un ou des consortiums pour le développement des collections.</p> <p>5.5. Le fonctionnement de la bibliothèque est documenté dans des politiques et des procédures régulièrement mises à jour.</p> <p>5.6. Le personnel de la bibliothèque évalue les impacts des services offerts.</p> <p>5.7. Les parties prenantes sont informées des activités réalisées, des services offerts et des évaluations effectuées.</p>

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 5.1 : La mission et les objectifs de la bibliothèque sont en cohérence avec ceux de l'établissement. Ses plans d'action contribuent à la mise en œuvre du plan stratégique et du plan de réussite éducative du collège.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Identification claire des liens entre le plan d'action de la bibliothèque et les plans stratégiques et de réussite éducative du collège	<ul style="list-style-type: none">Oui/Non

Dimension 5.2 : Le personnel de la bibliothèque est impliqué dans le processus décisionnel de gestion du service, et il dispose de la latitude nécessaire pour mettre à profit ses connaissances et ses compétences.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Fréquence des rencontres d'équipe	<ul style="list-style-type: none">Nombre de rencontres d'équipe mensuelles
Consultation du personnel lors des projets d'évolution	<ul style="list-style-type: none">Oui/Non

Dimension 5.3 : Le financement alloué à la bibliothèque est suffisant pour offrir des ressources et des services répondant aux besoins de la communauté collégiale.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Budget alloué au renouvellement des collections, comparativement aux besoins évalués selon le MAOB	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses pour le renouvellement des collections, tous types de supports confondus • Évaluation des coûts pour les collections écrite et audiovisuelle des bibliothèques des cégeps d'après le MAOB (annualité multipliée par deux⁷)
Dépenses pour les collections physiques et numériques par étudiant(e), tous programmes d'études confondus	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses pour les collections physiques • Dépenses pour les collections numériques • Nombre d'étudiant(e)s
Dépenses en collections physiques et numériques par étudiant(e) dans chaque programme d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses pour les collections physiques de chaque programme d'études • Dépenses pour les collections numériques de chaque programme d'études • Nombre d'étudiant(e)s dans chaque programme d'études
Dépenses pour les collections physiques et numériques par enseignant(e)	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses pour les collections physiques • Dépenses pour les collections numériques • Nombre d'enseignant(e)s
Existence d'un processus de planification annuelle des dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Oui/Non
Statistiques d'utilisation des ressources numériques rapportées au coût d'abonnement	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites des ressources numériques • Coût de l'abonnement

⁷ Le MAOB prévoit que « la moitié des coûts engendrés par le remplacement des collections écrite et audiovisuelle est imputée au fonds d'investissement. L'autre moitié est imputée au fonds de fonctionnement » (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2021). L'annualité pour les collections calculée dans le MAOB correspond donc à la moitié des besoins estimés.

Dimension 5.4 : La bibliothèque collabore avec un ou des consortiums pour le développement des collections.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Achats via le bon de commande de Collecto lorsque des ententes collectives existent	<ul style="list-style-type: none">Oui/Non

Dimension 5.5 : Le fonctionnement de la bibliothèque est documenté dans des politiques et des procédures régulièrement mises à jour.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Existence de politiques ou de directives (ex. : développement des collections)	<ul style="list-style-type: none">Date de la dernière révision de chaque politique ou directive
Existence de procédures concernant les obligations légales de la bibliothèque (ex. : déclaration annuelle d'achat dans les librairies agréées)	<ul style="list-style-type: none">Date de la dernière révision de chaque procédure
Planification annuelle des opérations récurrentes	<ul style="list-style-type: none">Oui/Non

Dimension 5.6 : Le personnel de la bibliothèque évalue les impacts des services offerts.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Mise en œuvre d'un processus d'évaluation des services de la bibliothèque ⁸	<ul style="list-style-type: none">Date de la dernière évaluation de chaque service

Dimension 5.7 : Les parties prenantes sont informées des activités réalisées, des services offerts et des évaluations effectuées.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Production de rapports annuels ou de bilans	<ul style="list-style-type: none">Oui/Non

⁸ Comme indiqué en introduction du présent document, les indicateurs suggérés dans le présent document peuvent contribuer à un processus d'évaluation, mais ne sont pas suffisants pour mesurer les retombées des services de la bibliothèque (voir la section «Objectifs et limites du document» pour plus de précisions).

Volet 6 : Valorisation des services et participation à la vie du campus

Le sixième et dernier volet du cadre de référence porte sur les activités de valorisation des services et sur la participation à la vie du campus, soit l'ensemble des activités qui permettent au travail du personnel de la bibliothèque de bénéficier à ses usagers et usagères. Pour que la communauté collégiale profite des services de la bibliothèque, ceux-ci doivent être connus et doivent s'inscrire avec fluidité dans le parcours de chaque personne.



Le principe proposé dans le tableau suivant décrit le fonctionnement attendu d'une bibliothèque en ce qui concerne la valorisation de ses services et sa participation à la vie du campus ; les dimensions correspondent à des éléments observables du fonctionnement attendu décrit dans le principe.

TABLEAU VI – PRINCIPE ET DIMENSIONS DU VOLET 6 : VALORISATION DES SERVICES ET PARTICIPATION À LA VIE DU CAMPUS

Principe	Dimensions
6. La bibliothèque crée des occasions favorisant la découverte de ses collections, le développement de l'esprit critique et l'accès à la culture générale. Elle est impliquée dans la communauté collégiale.	<ul style="list-style-type: none">6.1. La bibliothèque met en valeur ses collections et ses services à l'intérieur et à l'extérieur de ses locaux.6.2. Les collections de la bibliothèque incluent des contenus de culture générale, en plus de ceux alignés sur les programmes d'études.6.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les autres membres de la communauté collégiale pour intégrer les collections et les services de la bibliothèque dans les activités organisées pour la communauté étudiante.6.4. La bibliothèque utilise des moyens de communication variés pour transmettre à la communauté collégiale des informations cohérentes sur les ressources, les services et l'expertise disponibles.

Indicateurs et données par dimension



Un indicateur est une mesure d'une dimension observable. Pour chaque dimension, une ou plusieurs façons de la mesurer sont proposées. Dans les pages suivantes, cela apparaît sous la forme d'un tableau par dimension, mettant en relation un ou des indicateurs proposés avec les données à recueillir pour les construire. D'autres indicateurs peuvent être imaginés pour chaque dimension en fonction du contexte de la bibliothèque.

Dimension 6.1 : La bibliothèque met en valeur ses collections et ses services à l'intérieur et à l'extérieur de ses locaux.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Utilisation de présentoirs pour la mise en valeur des collections	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Présence d'éléments pour mettre en valeur les collections numériques dans l'espace physique	<ul style="list-style-type: none">• Oui/Non
Nombre d'activités et d'évènements organisés par la bibliothèque ⁹	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités dans la bibliothèque• Nombre d'activités en dehors de la bibliothèque

Dimension 6.2 : Les collections de la bibliothèque incluent des contenus de culture générale, en plus de ceux alignés sur les programmes d'études.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Proportion du budget alloué au développement des collections de culture générale	<ul style="list-style-type: none">• Montant des dépenses d'acquisitions non liées à un programme d'études spécifique

⁹ Le nombre d'activités peut être calculé par session ou par année afin d'en mesurer la fréquence.

Dimension 6.3 : Le personnel de la bibliothèque collabore avec les autres membres de la communauté collégiale pour intégrer les collections et les services de la bibliothèque dans les activités organisées pour la communauté étudiante.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Proportion des activités et évènements organisés en collaboration avec d'autres services du collège	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités organisées en collaboration • Nombre total d'activités

Dimension 6.4 : La bibliothèque utilise des moyens de communication variés pour transmettre à la communauté collégiale des informations cohérentes sur les ressources, les services et l'expertise disponibles.

Indicateur(s) suggéré(s)	Données
Mise en œuvre d'un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> • Existence du plan de communication • Réalisation des actions prévues • Date de la dernière révision du plan de communication
Diffusion d'informations relatives à la bibliothèque sur les différents canaux de communication de l'établissement ¹⁰	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de canaux de diffusion • Nombre de messages par canal

¹⁰ Le nombre de communications peut être calculé par session ou par année afin d'en calculer la fréquence.

Bibliographie

ABPQ. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*. Association des bibliothèques publiques du Québec. Récupéré sur https://lignesdirectricesbiblioquebec.ca/pdf/lignes_directrices_biblio_2019.pdf

ACRL. (2018). *Standards for Libraries in Higher Education*. American Library Association. Association of College and Research Libraries. Récupéré sur <https://www.ala.org/sites/default/files/acrl/content/standards/slhe.pdf>

ACRL. (2024). *Outcome Measurement Made Easy for Academic Libraries*. Consulté le 12 septembre 2024 sur acrl.projectoutcome.org: <https://acrl.projectoutcome.org/>

CARL/ABRC. (2024). *Cadre d'impact des bibliothèques de l'ABRC*. Consulté le 12 septembre 2024, sur [carl-abrc.ca](https://www.carl-abrc.ca/fr/evaluer-les-retombees/introduction/exemplaires/): <https://www.carl-abrc.ca/fr/evaluer-les-retombees/introduction/exemplaires/>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2021). *Manuel du MAOB des cégeps 2021-2022*.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (France). (2012). *Bibliothèques universitaires Learning centres: guide pour un projet de construction*. Récupéré sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/57224-bibliotheques-universitaires-learning-centres-guide-pour-un-projet-de-construction.pdf>

REBICQ. (2020). *Vision et valeurs*. Consulté le 12 avril 2024 sur [rebicq.ca](https://rebicq.ca/vision-et-valeurs/): <https://rebicq.ca/vision-et-valeurs/>

REBICQ. (2023). *Comités permanents*. Consulté le 12 avril 2024 sur [rebicq.ca](https://rebicq.ca/rebicq/comites/): <https://rebicq.ca/rebicq/comites/>

W3C WAI. (2024). *Standards d'accessibilité du W3C*. Consulté le 3 mai 2025 sur [www.w3.org](https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/fr): <https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/fr>



Annexe 1 :
Tableau synthèse des
principes et dimensions
par volet



RÉCAPITULATIF DES PRINCIPES ET DIMENSIONS PAR VOIETS (1 À 3 SUR 6)

VOIET	Principe	Dimensions
RESSOURCES HUMAINES	<p style="text-align: center;">1</p> <p>La bibliothèque dispose d'un personnel qualifié, diversifié et en nombre suffisant pour offrir un service de qualité.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1.1. Le personnel de la bibliothèque possède une formation et une expertise adaptées à ses fonctions et aux exigences de l'organisation. 1.2. Le personnel de la bibliothèque est en nombre suffisant pour répondre aux exigences pédagogiques et de recherche des enseignant(e)s et des étudiant(e)s. 1.3. Le personnel de la bibliothèque se forme en continu pour maintenir à jour ses connaissances et compétences en fonction de l'évolution du milieu. 1.4. Le personnel de la bibliothèque contribue au développement des connaissances et au partage d'expertise de la profession. 1.5. Le personnel de la bibliothèque est suffisamment stable.
RÔLE ÉDUCATIF ET SOUTIEN À LA RECHERCHE	<p style="text-align: center;">2</p> <p>La bibliothèque joue un rôle clé dans le développement des compétences informationnelles de la population étudiante. L'expertise de son personnel en recherche et en utilisation de l'information est mise au service de l'ensemble de la communauté collégiale.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2.1. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les équipes pédagogiques pour développer des collections et des services en adéquation avec les besoins des programmes d'études. 2.2. Le personnel de la bibliothèque développe et anime, à l'intention de la population étudiante, des formations sur les compétences informationnelles. 2.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec le personnel enseignant pour intégrer le développement des compétences informationnelles dans les cours et les travaux. 2.4. Le personnel de la bibliothèque développe et rend accessible des outils qui permettent à la communauté collégiale de s'approprier les compétences informationnelles de façon autonome. 2.5. La bibliothèque offre un service de référence à l'ensemble de la communauté collégiale par différents moyens de communication. 2.6. Le personnel spécialisé en sciences de l'information offre des services dédiés au personnel enseignant et aux équipes de recherche.
ESPACES PHYSIQUES ET VIRTUELS	<p style="text-align: center;">3</p> <p>La bibliothèque est un lieu chaleureux et accessible à tous les membres de la communauté collégiale, sans aucune distinction. Ses espaces physiques et virtuels invitent à la découverte, à l'apprentissage et à la création de nouvelles connaissances.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 3.1. Les locaux de la bibliothèque comprennent des espaces de travail variés. Leur capacité d'accueil est adaptée à la taille de la communauté collégiale. 3.2. L'aménagement de l'espace physique permet de rendre disponibles et de mettre en valeur les collections de la bibliothèque. 3.3. Les locaux de la bibliothèque disposent d'une signalisation claire qui permet aux usagers et usagères de se repérer de façon autonome. 3.4. L'équipement et le mobilier sont modernes et adéquats. Les locaux de la bibliothèque sont sécuritaires et bien entretenus. 3.5. La bibliothèque dispose d'un espace virtuel qui regroupe toutes ses ressources et elle en facilite l'accès à partir des points d'accès préférés des usagers et usagères. 3.6. La bibliothèque dispose de l'infrastructure informatique nécessaire pour fournir un environnement virtuel d'étude et de recherche fiable et robuste. 3.7. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution. 3.8. L'aménagement des espaces physiques et la conception des espaces virtuels tiennent compte des besoins propres aux personnes en situation de handicap.

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPES ET DIMENSIONS PAR VOLETS (4 À 6 SUR 6)

VOLET	Principe	Dimensions
COLLECTIONS	<p style="text-align: center;">4</p> <p>La bibliothèque offre un accès à des collections soigneusement sélectionnées qui répondent pleinement aux besoins de la mission éducative du collège. Elle permet la découverte et l'exploration des connaissances sous toutes leurs formes, grâce à une intégration efficace de la technologie et à une organisation méthodique des ressources documentaires.</p>	<p>4.1. Le personnel de la bibliothèque développe des collections fiables et à jour, alignées sur les programmes d'études, les activités et les priorités de l'établissement.</p> <p>4.2. Le personnel de la bibliothèque développe des collections en tenant compte des usages de la communauté collégiale et de leur évolution.</p> <p>4.3. Les collections de la bibliothèque comprennent des ressources dans divers formats, tant numériques que physiques, en nombre suffisant.</p> <p>4.4. Le personnel de la bibliothèque s'appuie sur les autres services accessibles aux membres de la communauté collégiale pour élargir l'offre de ses collections, y compris sur le prêt entre bibliothèques (PEB).</p> <p>4.5. La bibliothèque est équipée d'une infrastructure adéquate pour rassembler, classer, rendre accessibles, diffuser et conserver les collections utiles à la communauté collégiale</p>
ADMINISTRATION	<p style="text-align: center;">5</p> <p>Le personnel gère de façon efficace, efficiente et innovante les ressources et les services afin de remplir la mission de la bibliothèque. Il dispose de ressources financières suffisantes pour développer, maintenir et améliorer les services offerts à la communauté collégiale.</p>	<p>5.1. La mission et les objectifs de la bibliothèque sont en cohérence avec ceux de l'établissement. Ses plans d'action contribuent à la mise en oeuvre du plan stratégique et du plan de réussite éducative du collège.</p> <p>5.2. Le personnel de la bibliothèque est impliqué dans le processus décisionnel de gestion du service, et il dispose de la latitude nécessaire pour mettre à profit ses connaissances et ses compétences.</p> <p>5.3. Le financement alloué à la bibliothèque est suffisant pour offrir des ressources et des services répondant aux besoins de la communauté collégiale.</p> <p>5.4. La bibliothèque collabore avec un ou des consortiums pour le développement des collections.</p> <p>5.5. Le fonctionnement de la bibliothèque est documenté dans des politiques et des procédures régulièrement mises à jour.</p> <p>5.6. Le personnel de la bibliothèque évalue les impacts des services offerts.</p> <p>5.7. Les parties prenantes sont informées des activités réalisées, des services offerts et des évaluations effectuées.</p>
VALORISATION DES SERVICES ET PARTICIPATION À LA VIE DU CAMPUS	<p style="text-align: center;">6</p> <p>La bibliothèque crée des occasions favorisant la découverte de ses collections, le développement de l'esprit critique et l'accès à la culture générale. Elle est impliquée dans la communauté collégiale.</p>	<p>6.1. La bibliothèque met en valeur ses collections et ses services à l'intérieur et à l'extérieur de ses locaux.</p> <p>6.2. Les collections de la bibliothèque incluent des contenus de culture générale, en plus de ceux alignés sur les programmes d'études.</p> <p>6.3. Le personnel de la bibliothèque collabore avec les autres membres de la communauté collégiale pour intégrer les collections et les services de la bibliothèque dans les activités organisées pour la communauté étudiante.</p> <p>6.4. La bibliothèque utilise des moyens de communication variés pour transmettre à la communauté collégiale des informations cohérentes sur les ressources, les services et l'expertise disponibles.</p>